

# Modalités d'instruction des dossiers SEGUR selon référentiel CNIS

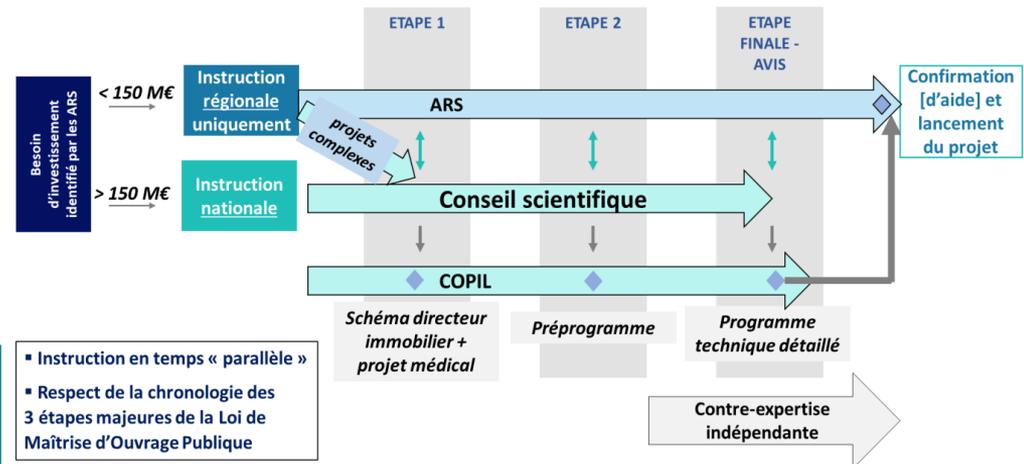
**Journée IHF PACA**

15 novembre 2024



# Le déroulement type d'un projet et de son accompagnement

	Opportunité du projet	Consolidation et Soutenabilité du projet	Programme d'opération
<b>Délais de référence</b>	6 mois – un an	6 mois – un an	6 mois
<b>Planning général</b>	6 – 12 mois	12 – 24 mois	18 – 30 mois
<b>Documents de référence</b>	Orientations du projet : offre de soins, projet médico-soignant, prévision activité/capacité, immobilier, faisabilité financière	Pré-programme – Soutenabilité financière	Rapport socio-économique Programme d'opération
<b>Instances locales</b>	Etablissement/territoire/ARS	Etablissement/ARS	Etablissement/ARS
<b>Nouvelle procédure</b>	Etape 1 : validation & recommandations	Etape 2 : validations & recommandations Rapport socio-économique	Contreexpertise du SGPI => avis final du COPIL



# Les 3 étapes

## Etape 1 :

Les objectifs de l'opération et les besoins qu'elle doit satisfaire en matière (l'opportunité et la faisabilité) :

- d'organisation des soins sur le territoire,
  - de respect des orientations du Ségur de la Santé.
- **ACTIVITES** : Analyse territoriale de l'offre de soins, du besoin et du recours au soin sanitaire et médico-social
- organisation médicale et soignante cible de territoire,
  - projet médical et soignant partagé sanitaire et médico-social.
- **IMMOBILIER** : Scénarios immobiliers et enjeux de développement durable
- potentialités,
  - enjeux fonciers et patrimoniaux des existants.
- **FINANCE** : Première évaluation financière, délais
- présentation synthétique des principaux indicateurs d'exploitation, d'endettement, de bilan et de performance organisationnelle avant mise en œuvre du projet d'investissement,
  - description des causes de la situation économique structurelle de l'établissement,
  - présentation des principaux leviers d'amélioration.

→ **AUTRES** : système d'information, télémédecine

## EXPERTISE A MOBILISER :

- Conseil en analyse d'activité (diagnostic, projection)
- Conseil en montage d'opération
- Expertise financière

## PRE-REQUIS :

- Projet médico-soignant
- Schéma Directeur Immobilier

# Les 3 étapes

## Etape 2 :

Le préprogramme des opérations, la soutenabilité financière.

### → ACTIVITES :

- Positionnement sur le territoire, parts d'activités : bassin de population concerné, analyse des flux du territoire
- Organisation médico-soignante cible par pôle et/ou instituts dont :
  - Démographie médicale
  - Organisation de la prise en charge des patients (parcours patients)
- Dimensionnement capacitaire par pôle et/ou institut et bâtiment

### → IMMOBILIER :

- Pré-programme de l'opération :
  - Organisation fonctionnelle générale du projet de construction ou de réhabilitation en projection de l'organisation médico-soignante
  - Dimensionnement général
  - Phasage – Planning
  - Montant prévisionnel d'investissement et plan de financement détaillé

### → FINANCE :

- Trajectoire financière complète et détaillée et hypothèses d'évolution des recettes et des dépenses (du T0 avant-projet au T1 sous le format PGFP à 10 ans). Analyse de la soutenabilité financière du projet : l'objectif est de mesurer l'impact du projet sur la situation financière de l'établissement et son caractère soutenable, notamment du point de vue de l'endettement qui doit être maîtrisé voire réduit, complété d'une analyse de gestion des risques
- Note synthétique de présentation et d'analyse de l'ARS comportant son avis global sur le projet, son impact sur le cycle d'exploitation et sa soutenabilité financière.

### EXPERTISE A MOBILISER :

- **Conseil en analyse d'activité (diagnostic, projection)**
- **Conseil en montage d'opération**
- **Expertise financière**

### PRE-REQUIS :

- Etape 1

# Les 3 étapes

## Etape 3 :

Avis conclusif et validation finale du projet

→ Envoi du dossier en contreexpertise dans le cadre de la réglementation en vigueur.

Le dispositif de contreexpertise (sur la base du rapport d'évaluation socio-économique y compris programme d'opération) sera facilité compte tenu de l'accompagnement des projets dans la constitution progressive du dossier aux étapes 1 et 2.



**Merci de votre attention !**



A2MO  
Chinon  
Rennes  
Nantes  
Paris  
Nancy  
Bordeaux  
Montauban  
Lyon  
Marseille